



## PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA JUSTICE MILITAIRE ET DE LA JUSTICE DE PROXIMITÉ POUR LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ (AJUMJUP) - T05-EUTF-SAH-BF-11-02

**PAYS : BURKINA FASO**

**MAI 2021 - AVRIL 2024**

**DURÉE: 36 MOIS**

**BUDGET: 6 MILLIONS EUR**

*La recrudescence des violences armées et la multiplication des conflits dans certaines régions du Burkina Faso ont mené à une augmentation des exactions contre les populations locales. Dans ce contexte, le projet vise à améliorer le fonctionnement de la justice militaire et à renforcer la gendarmerie prévôtale afin qu'elle soit à même d'exercer efficacement sa fonction régulatrice de l'outil militaire et des auxiliaires. Complémentairement, et en partenariat avec le ministère de la Justice et le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), le projet vise également à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale et de l'accès à la justice pour les populations en situation de vulnérabilité ou victimes de violations des droits humains.*

 **COGINTA**  
Building safer communities. Promoting social justice.



Financé par  
l'Union européenne



## APPUI À LA JUSTICE MILITAIRE

Des actions ont été réalisées dans le but d'améliorer le fonctionnement de la justice militaire et de combattre l'impunité en matière de lutte contre le terrorisme. Cela s'est traduit par la construction et la rénovation d'infrastructures, la fourniture de différents équipements et l'appui à l'opérationnalisation de la gendarmerie prévôtale, notamment par des formations.

## 117 BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS

- 32 magistrats et greffiers des juridictions militaires formés sur les procédures et crimes internationaux et sur la procédure pénale militaire.
- 25 gendarmes prévôtaux formés en police technique et scientifique.
- 40 gendarmes prévôtaux formés aux missions dévolues à la prévôté.
- 20 cadres et chefs de la gendarmerie prévôtale formés au commandement d'unités prévôtales.



## 35 VÉHICULES FOURNIS

- 1 fourgon de transport de détenus, 2 véhicules 4x4 et 2 cyclomoteurs fournis à la justice militaire.
- 10 véhicules 4x4 et 20 motos fournis à la gendarmerie prévôtale.

### & AUTRES ÉQUIPEMENTS

- 1 lot de matériels informatiques et de mobiliers de bureau remis à la justice militaire.
- 1 lot de matériels informatiques et de mobiliers de bureau remis à la gendarmerie prévôtale.
- 4 groupes électrogènes mobiles et 1 lot de matériels d'éclairage remis à la gendarmerie prévôtale.
- 1 lot d'équipements de protection individuelle et d'intervention, ainsi que de matériels de police technique et scientifique remis à la gendarmerie prévôtale.

## 05 BÂTIMENTS CONSTRUITS

- 1 bâtiment construit et 1 salle de réunion aménagée à Ouagadougou au profit de la justice militaire.
- 4 bâtiments construits pour la gendarmerie prévôtale à Ouagadougou (2), Kaya et Bobo Dioulasso.



## RENFORCEMENT DE LA JUSTICE DE PROXIMITÉ

Afin de mieux répondre aux besoins des justiciables et de faciliter l'accès à la justice, des actions ont été menées sur l'ensemble du territoire.

## 09 BOUTIQUES DE DROIT CRÉÉES

- 9 boutiques de droit ont été créées et opérationnalisées à travers le pays : Boulsa, Dori, Kaya, Kongoussi, Koudougou, Manga, Ouahigouya, Yako et Ziniaré.



## FORMATIONS ET SENSIBILISATION

- 27 animateurs des boutiques formés sur l'accueil et l'orientation des justiciables, l'assistance juridique, et sur les techniques de médiation/conciliation.
- 63'437 personnes sensibilisées sur les droits humains, dont 32'954 hommes et 30'483 femmes.



## ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

- 435 personnes assistées juridiquement, dont 229 hommes et 206 femmes.
- 1 protocole d'accord tripartite pour la prise en charge de l'assistance judiciaire signé entre le Fonds d'assistance judiciaire, le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) et Coginta.
- 33 cas référencés par les boutiques de droit et pris en charge par le Fonds d'assistance judiciaire.





## RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE PÉNALE

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la chaîne pénale, les actions suivantes ont été entreprises. L'effort s'est surtout concentré sur l'élaboration de méthodologies, la formation et l'appui par différents équipements.



## 120 BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS

- 60 officiers de police judiciaire formés sur les dispositions du code de procédure pénale et du guide pour l'efficacité de la chaîne pénale.
- 30 juges d'instruction formés sur les dispositions du code de procédure pénale et du guide pour l'efficacité de la chaîne pénale.
- 30 procureurs formés sur les dispositions du code de procédure pénale et du guide pour l'efficacité de la chaîne pénale.



## 1'730 DOSSIERS D'INSTRUCTION SUIVIS

- 1'730 dossiers d'instruction suivis par la Cellule d'appui à la résorption des arriérés, dont 381 prescrits. 575 dossiers ont été clôturés à ce jour, dont 153 prescrits.

## 01 ÉTUDE SUR LES MÉCANISMES DE JUSTICE COUTUMIÈRE

- 1 étude réalisée sur les mécanismes de justice coutumière et les modes alternatifs de règlement des conflits (MARC) au Burkina Faso, diffusée en 500 exemplaires.

## ACCOMPAGNEMENT & DOCUMENTS PRODUITS

- 1 cellule d'appui à la résorption des arriérés mise en place et déployée dans les cabinets d'instruction.
- 7 missions de contrôle des cabinets d'instruction par la Chambre d'instruction de la Cour d'appel de Ouagadougou prises en charge.
- 4 missions d'accompagnement de la Cellule d'appui à l'apurement du passif prises en charge.
- 1 guide pour l'efficacité de la chaîne pénale élaboré et diffusé en 1'000 exemplaires auprès des acteurs de la chaîne pénale.
- 1 guide à l'attention des juges d'instruction élaboré et diffusé en 150 exemplaires.
- 1 méthodologie de résorption des arriérés de l'instruction élaborée.

## 05 VÉHICULES & ÉQUIPEMENTS FOURNIS

- 4 véhicules 4x4 fournis au ministère de la Justice.
- 1 lot de matériels informatiques et de mobiliers de bureau fournis aux cabinets d'instruction du ressort de la Cour d'appel de Ouagadougou.

